

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/10/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13

Séance N° 06
13/10/2025
Délibération 076/4.2

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HA Christine, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane, Mr GUILBAUD David.

Absents : Mrs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Pouvoir : Mme HENRIQUES Floriane a donné pouvoir à Mme BERNARD Béatrice

Madame ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Modification du contrat de projet

Vu la délibération n°053 du 15/07/2025 portant création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le temps de travail au vu des missions supplémentaires octroyées,

Madame Le Maire propose à l'assemblée de modifier le temps de travail du contrat de projet mentionné dans la délibération n°053 du 15/07/2025 à 35 heures à compter du 01/11/2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du temps de travail du contrat de projet mentionné dans la délibération n°053 du 15/07/2025 à 35 heures hebdomadaires à compter du 01/11/2025.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY

La secrétaire de séance
Mme ARTUS Pauline

